



L'ensemble du Delta intérieur du Niger occupe une place centrale dans l'histoire des grands royaumes 'médiévaux' de l'Afrique de l'Ouest : le Ghana/Wagadu, le Mali et le Songhay. Des milliers de sites archéologiques de cette région constituent les seuls témoins de cet essor. Ces sites sont menacés par un pillage systématique qui est en train de détruire l'histoire d'une dizaine de peuples, un vrai génocide culturel.

Le projet international de fouilles archéologiques de 1998 à 2003 à Dia, un site menacé situé dans le Delta intérieur du Niger, fait l'objet de cette publication. Conduit par le Rijksmuseum voor Volkenkunde de Leyde, il a associé des partenaires maliens de la Mission Culturelle de Djenné, du Musée National du Mali, de l'Institut des Sciences Humaines et de l'Université de Bamako et des partenaires des universités de Bruxelles (ULB), Leyde, Londres (UCL) et Paris (I et VI) et le CNRS (Paris).

Les fouilles de Dia, le programme relatif de sensibilisation de la population locale et l'application des lois en vigueur ont ralenti sérieusement le pillage systématique des sites archéologiques.

Ce projet a approfondi nos connaissances sur l'histoire de la région.

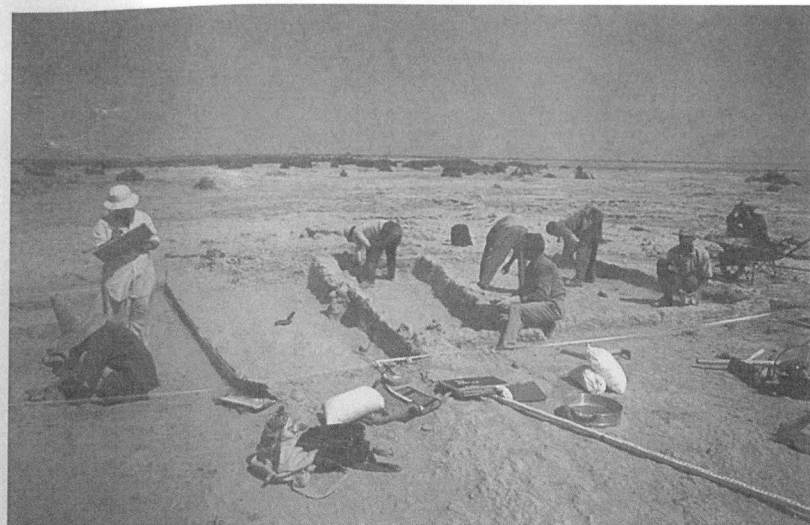
Il a prouvé aussi que des actions internationales, concrètes, cohérentes, conduites de manière transparente et harmonieuse avec les autorités maliennes de la Recherche, de la Culture et de la Politique peuvent contribuer à faire envisager un beau futur pour une partie du passé fascinant du Mali.

ISBN: 90-5789-107-7

C  
N  
W  
S  
/  
R  
E  
M  
V

Recherches archéologiques à Dia  
dans le Delta intérieur du Niger (Mali) :  
bilan des saisons de fouilles 1998-2003

R. Bedaux, J. Polet,  
K. Sanogo & A. Schmidt (éds)



## Recherches archéologiques à Dia dans le Delta intérieur du Niger (Mali) : bilan des saisons de fouilles 1998-2003

R. Bedaux, J. Polet, K. Sanogo & A. Schmidt (éds)

### 1.3 Le contexte du pillage

*Cristiana Panella, Annette Schmidt, Jean Polet & Rogier Bedaux*

Un des plus grands désastres pour l'archéologie africaine est le pillage systématique des sites archéologiques (Schmidt & McIntosh 1996; ICOM 1994). Une preuve éloquente de ce pillage est le beau catalogue *Earth and ore*, publié en 1997 par Karl-Ferdinand Schaedler. Les 668 objets illustrés en couleur dans ce catalogue proviennent, une douzaine d'objets et quelques faux exceptés, de pillages récents au Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Ghana et Nigéria.

L'exposition internationale 'Vallées du Niger' (1993) a attiré pour la première fois l'attention du grand public, aussi bien en Europe qu'en Afrique, sur ces phénomènes qui menacent l'histoire africaine. De même, 'l'Atelier Régional sur le Trafic Illicite des Biens Culturels en Afrique', organisé à l'occasion du vernissage de cette exposition à Bamako en 1994 par l'ICOM et l'AFRICOM, les mettait en évidence (ICOM 1995) et lançait un appel à l'aide internationale. Cet appel est à l'origine d'un programme de soutien à la protection et à la conservation du patrimoine malien, élaboré entre le Mali et le Rijksmuseum voor Volkenkunde de Leyde. Le projet international de fouilles archéologiques de Dia fait partie de ce programme et se concentre sur la protection d'un site important et sur les problèmes du pillage mettant en péril la reconstruction d'un glorieux passé.

La zone de Dia, au Macina, appartient à cette vaste région deltaïque du fleuve Niger qui fait l'objet, depuis le milieu des années 1970, de ce qu'on appelle 'phénomène du pillage', saccage des sites archéologiques dans le but de collecter des pièces anthropomorphes, zoomorphes, et, en une moindre mesure, des poteries, pour les écouler par les réseaux internationaux du marché de l'art. Une enquête anthropologique (Panella 2002) a révélé que l'histoire du pillage dans le Delta intérieur s'est déroulée à travers différentes étapes qui en ont marqué l'évolution. La circulation d'objets anthropomorphes en terre cuite au sein d'un marché local avait été le fait, au cours des années 1950, des premiers antiquaires de Bamako. Vers le milieu des années 1960, la production de copies en terre cuite fut aussi inaugurée.

Trois phases ont pu être identifiées : une première de ramassage de surface, une deuxième, très importante, de fouilles intensives et structurées et une dernière de déclin.

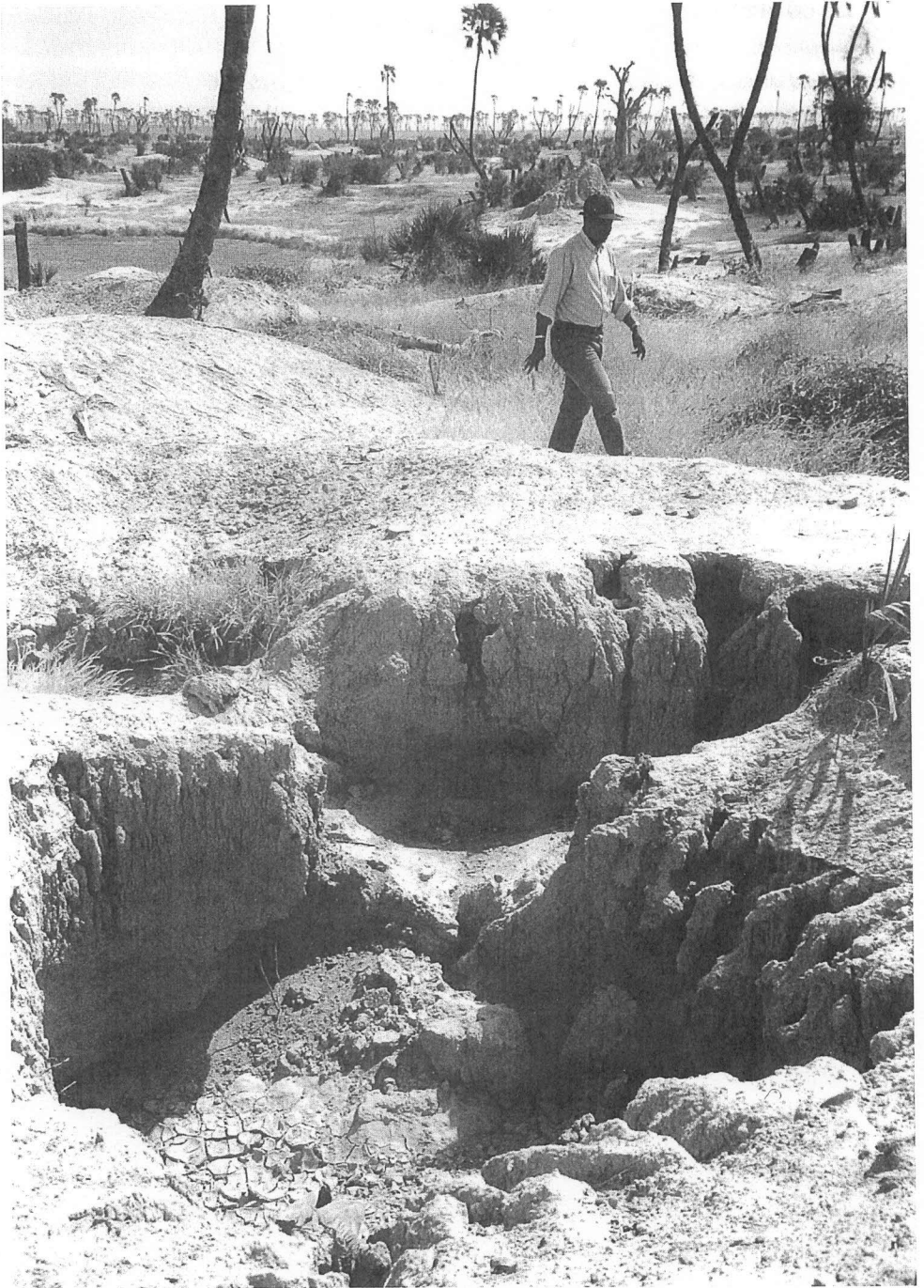


Figure 1.3.1 :  
Le site archéologique de Thial après pillage (R. Bedaux 1998)

La première a duré, à peu près, de 1966-67 à 1975. D'après un informateur, dès 1968, se déroulaient déjà ce que l'on pourrait considérer comme les premiers essais de fouilles illicites, toutefois trop sporadiques encore pour marquer le début d'une pratique généralisée dans la région<sup>1</sup>.

Les témoignages deviennent détaillés à propos de la seconde phase, 'âge d'or' des activités de fouille non autorisées, entre 1977 et 1984. Ces limites chronologiques peuvent être définies en recoupant les données de terrain et certaines dates fournies par les sources écrites (littérature, autorisations d'exportation, reçus). Un nombre important de sites ont été fouillés de manière ponctuelle à partir de 1980. Un groupe important de sites, dans le triangle Sorguéré-Kemitaga-Mankama, fait alors l'objet, en 1984, d'une exploitation intensive, d'après les informateurs. La fouille d'un groupe de sites, qui a abouti à des découvertes très importantes, est datée avec certitude de 1984. Il s'agit de Mankama, Saré-Mabo, Saré-Mala, Ténouma, Tékétia, Singa, Saré-Hibé, Néma, Doubéna et Kémitaga.

Au milieu des années 1980 commence une phase de déclin des pillages, à cause du débat international relatif à ces pillages et des tentatives pour y mettre fin.

La situation économique défavorable ainsi qu'une recomposition de la clientèle, désormais très différente de la première et pas nécessairement liée au monde du marché de l'art, fait que, depuis 2000, les fouilles illicites ont tendance à recommencer et à se développer ailleurs, à travers un marché moins puissant mais organisé en de nouveaux réseaux.

Pendant une reconnaissance archéologique dans le Delta intérieur du Niger, dans le cadre du Projet Togué, entre 1989 et 1992, 834 sites ont été repérés dans le triangle Mopti-Djenné-Niger<sup>2</sup>. De ces sites, 45% étaient touchés par des pillages (Tableau 1.3.1) ; de ceux-ci, 26 % présentent des traces d'interventions occasionnelles, 17% des traces de fouilles systématiques et, en ce qui concerne 2% des sites, toute la surface est détruite (Dembel *et alii* 1993). Un peu plus tard, en 1995 et 1996, 83 de ces sites, dans la zone

Projet Togué 1989-1992		
	N=834	%
sites pillés	375	45
fouilles occasionnelles	217	26
fouilles systématiques	142	17
sites complètement détruits	16	2

Tableau 1.3.1 :

Nombre des sites pillés rencontrés pendant la reconnaissance du Projet Togué

## 1. Généralités

de Nantinatoré et le long d'un affluent du Bani, le Tokouyaoro, ont été revisités par Annette Schmidt. En 1990, ces deux zones de référence n'étaient pas encore très touchées par le pillage : 81% des sites n'étaient pas pillés. Sur 19% de sites victimes de pillages, 13% présentait des traces de fouilles occasionnelles, 5% de fouilles systématiques et 1% des fouilles sur toute la surface du site. En l'espace de cinq ans la situation a sensiblement empiré : 41% des sites, seulement, n'étaient pas pillés ; les autres, 59% de sites pillés, présentaient des traces de fouilles occasionnelles dans 31% des cas, des traces de fouilles organisées dans 25% et étaient entièrement détruits dans 3% des cas (Tableau 1.3.2). En cinq ans, le nombre de sites pillés a donc triplé, les fouilles occasionnelles ont plus que doublé, les fouilles systématiques sont cinq fois plus nombreuses et la destruction totale trois fois plus fréquente.

	Région de Nantinatoré et Soye				Région de Dia	
	1989-1992		1995-1997		2002	
	N=83	%	N=83	%	N=81	%
sites pillés	16	19	49	59	42	52
fouilles occasionnelles	11	13	26	31	11	14
fouilles systématiques	4	5	21	25	30	37
sites complètement détruits	1	1	2	3	1	1

Tableau 1.3.2 :

Nombre des sites pillés rencontrés pendant les différentes reconnaissances :

Projet Togué (1989-1992), A. Schmidt (1995-1997) et Projet Dia (2002)

Dans le cadre de la mission de recherches archéologiques de Dia, 81 sites ont été prospectés dans les environs de la ville de Dia en 2002. 52% de ces sites sont touchés par le pillage, dont 14% de manière occasionnelle, 37% de manière organisée et 1% sont complètement détruits. Ces données permettent d'envisager l'hypothèse d'un déplacement de l'activité de fouille des régions centrales du Delta intérieur (Djenné, Manga, Kouakourou) vers des zones plus périphériques. On assiste également à une 'professionnalisation' progressive des pillages car le pourcentage de fouilles non systématiques devient plus bas par rapport à celui des fouilles organisées.

La comparaison entre les résultats de deux méthodes d'approche, l'une archéologique, l'autre anthropologique, sur l'état du pillage des sites dans le Delta intérieur révèle que, pour 28% des sites, un décalage existe entre les deux démarches (Tableau 1.3.3) : 3% des sites dont, par exemple Saré Malé et Djambougou, sont complètement pillés, alors que l'enquête orale n'indique pas de fouilles de grande envergure. Il est possible que, dans



Région de Djenné-Kouakourou-Mopti		
	N=79	%
état d'exploitation illégale similaire	57	72
état d'exploitation illégale différente	22	28
archéologie: moins de pillage	20	25
archéologie: plus de pillage	2	3

Tableau 1.3.3 :

*Comparaison du nombre des sites pillés d'après les recherches archéologiques et anthropologiques*

ce cas particulier, d'autres équipes de fouille aient travaillé sur ces sites à une période postérieure à celle qui a été décrite par les informateurs, contactés entre 1996 et 2001 (Panella 2002). Pour 25% des cas où ce décalage est mis en évidence, les données de l'enquête témoignent de fouilles à grande échelle, alors que la prospection archéologique fait état seulement de fouilles occasionnelles, voire d'absence de fouilles. Probablement, l'activité sur ces sites s'est-elle arrêtée depuis longtemps, et les pluies et l'érosion ont effacé les traces de fouilles anciennes. La cartographie archéologique donne des informations concentrées sur une période très limitée ; il est donc possible que l'exploitation ait été, dans le temps, beaucoup plus longue.

A partir des témoignages des informateurs, il a été possible d'ébaucher une première répartition géographique des différentes iconographies des statuettes.

La reconstruction mentale de la carte dessinée par les témoignages des informateurs doit essentiellement au souvenir des objets déterrés dans un site donné. Ces informateurs ont souvent affirmé qu'il est possible de constituer des groupements de sites à partir du type de terres cuites qui y ont été découvertes. Par exemple, en ce qui concerne les représentations anthropomorphes, l'iconographie des terres cuites des environs de Djenné est comparée à celle de la zone de Pondori, riche, en outre, en représentations d'hippopotames. Des variantes des pièces longilignes, dites 'à tête de coq', fréquentes dans les environs de Djenné-Djeno, se trouvent aussi dans la zone de Tiékoï, dans le Macina<sup>3</sup>.

Un deuxième volet d'analyses possible concerne la typologie des objets propres à chaque site. Une distinction s'impose entre les sites dont l'iconographie est variée (notables, guerriers, marabouts, 'captifs', etc.<sup>4</sup>) et ceux dont les représentations ne comportent qu'un seul thème. Ces derniers sont propres, en particulier, aux zones de Djenné, Kouakourou et Saré Bedari, qui offrent les décors les plus élaborés et la texture

la plus fine. Les sites archéologiques autour de Djenné ont livré le plus grand nombre de ceux que les informateurs appellent des 'notables' : personnages masculins richement habillés et coiffés, avec des décors et scarifications soignés.

Les renseignements fournis par les informateurs laissent aussi entrevoir l'extrême variété des représentations anthropomorphes. A Saré Bedari, parmi les centaines de pièces déterrées, on décrit une femme en train de se décorer les mains au henné et un homme couché avec son épouse, un enfant entre eux. De Sanguira provient une femme avec un enfant et un personnage en train de prier ; de Sahona, une grande terre cuite représentant une femme avec enfant et un homme couvert de pustules avec un serpent dans la bouche. Egalement riches sont les productions zoomorphes. Les informateurs énumèrent parfois un seul animal par site<sup>5</sup> ; le serpent à lui-seul compte de nombreuses représentations différentes. On peut aussi identifier des sites à cavaliers, par ailleurs, très rares, tels que Sahona, Tou, Kobaka, Nantaka, Ngomi, Mégou et, enfin, Bambarawel, le site aux groupes équestres les plus raffinés.

D'une part, la nature informelle des activités de pillage, la difficulté à retracer les différentes étapes de leur déroulement, la rareté des informations ; d'autre part, en revanche, le caractère apparemment uniforme, présent, concret, de ses aspects illégaux, tels qu'ils ont été présentés au cours des dix dernières années par la presse et les organismes internationaux<sup>6</sup>, peuvent pousser le chercheur à concevoir 'le phénomène du pillage' de la même manière qui a caractérisé l'étude académique de la sculpture africaine : intemporelle et aux éléments d'analyse limités et invariables.

La validité de la connaissance qu'ont les informateurs contactés sur la provenance précise - les *togué* - de l'ensemble des terres cuites trouvées, représente certainement une incertitude. Néanmoins, ces informateurs ont mis en relation des objets précis avec des zones de découverte précises, décrivant l'iconographie des objets de manière détaillée et en étant en mesure, dans certains cas, d'énumérer le nombre de pièces découvertes dans un site donné. Ils n'ont cité qu'un nombre restreint d'objets, à partir desquels il est possible d'isoler des éléments de réflexion qui témoignent de la nécessité d'une étude iconographique à grande échelle des terres cuites du Mali ; la mention 'terre cuite Djenné', très exploitée par le marché, a finalement contribué à réduire la vision de la variété de la sculpture de cette région et à la priver de ses nuances iconographiques.

Un cas intéressant est l'histoire de 'l'invention', par le marché, du 'style Tenenkou', petit centre de la région du Macina. Cette expression est attribuée aux sculptures issues de trois principales périodes de pillage, dont chacune marqua le début d'une série stylistiquement différente. Les premiers objets que les informateurs considèrent de 'style Tenenkou I', furent découverts, en 1980-81, à Tiékoï et Dari, le village qui livra, vers 1983, huit 'animaux mythologiques', dont sept furent vendus à Bamako.



Figure 1.3.2 :  
Objets saisis à Thial (Musée National du Mali 1990)



Figure 1.3.3 :  
Peinture 'Pris en flagrant délit' de Modibo Doumbya (1999) qui fait partie de l'exposition itinérante du projet de sensibilisation des habitants du Delta intérieur



## 1. Généralités

Le style Tenenkou, aujourd'hui identifié par les seules représentations animales, ne comptait, à ses débuts (Tenenkou I), pas d'animaux. Après 1981, les terres cuites dites de Kassa s'imposèrent. Leur style est plus raffiné, avec une grande variété d'animaux, dont des lions et quelques éléphants. Elles furent achetées par un collectionneur italien et appelées 'Tenenkou II'. Parmi les représentations anthropomorphes de cette zone, on signale les hommes 'à tête de chien', les bras en avant et les mains sur les genoux. En dix mois, le site de Kassa livra, selon les acteurs du marché, des milliers de pièces ; en conséquence, le marché fut saturé. Le site de Thial, dont les œuvres composent le 'Tenenkou III', fut le dernier à être fouillé dans la zone de Tenenkou. Les fouilles débutèrent vers 1986 et livrèrent les célèbres animaux aux pattes larges et courtes<sup>7</sup>. Cependant, lorsqu'un antiquaire de Mopti proposa sept de ces trouvailles aux marchands bamakois, personne n'en voulut ; elles furent achetées en bloc par une marchande parisienne qui, par son seul nom, en assura le succès. En réalité, les pièces de style 'Tenenkou III', devenu le style 'Tenenkou' par excellence, sont, d'après les fouilleurs, les moins raffinées. Leur succès est dû au grand nombre de pièces sorties, au prix de vente 'abordable'.

Cette chronologie est celle qui est reconstituable par recoupement d'informations obtenues auprès des agents du réseau du pillage. Les recherches archéologiques et les discussions de l'un d'entre nous avec les pilleurs même de Kassa et de Thial ne la confirment pas.

En 1990, environ 200 pilleurs exploitaient jour et nuit, par creusement de puits et de galeries, un des sites des environs de Thial qui recelait des centaines de ces statues (Fig.1.3.1). La mort, par étouffement dans l'effondrement d'une galerie, d'un des pilleurs, obligea la gendarmerie à intervenir et permit la découverte de cette 'entreprise' (Fig.1.3.2 et 3). Des représentants du Musée National de Bamako et de l'Institut des Sciences Humaines firent alors le voyage de Thial pour saisir les œuvres récupérées et surtout pour expliquer longuement l'importance du Patrimoine : ils promirent l'ouverture prochaine de fouilles archéologiques. Dans les années qui suivirent ce drame, les œuvres issues de ce site continuèrent à être commercialisées : l'une d'elles fut même offerte à J. Chirac par le personnel de la Présidence de la République Française (l'Elysée), en cadeau d'anniversaire. Cette œuvre fut rendue discrètement au Mali, après de fortes pressions exercées par l'ICOM et un mouvement d'opinion bruyant dans les rues de Bamako<sup>8</sup>.

Thial étant très proche de Dia, il était à la fois facile et utile pour la connaissance du patrimoine archéologique de la région que l'un des membres de l'équipe internationale y entreprenne des travaux (voir 10.2 et 3). Le premier enjeu était de tenter de reconstruire le contexte d'où sont issues ces œuvres, de retrouver des zones non pillées

pour les fouiller, un des autres enjeux de reconstituer l'histoire et les techniques du pillage (Polet 2004).

Tous les villages entourant le site 'producteur' ont participé au pillage. Après que les prospecteurs dogons eurent identifié, sondé le site, son exploitation est devenue peu à peu une 'affaire' régionale : sur le site, chacun creusait où bon lui semblait puis, dès la découverte d'un 'filon', les membres du même village s'unissaient pour l'exploiter. Ce type de pratique aboutissait à une sorte de partage de la surface du site par les villages environnants. Ces villages sont de langues différentes et désignent ce site, ou plutôt la région dans laquelle est implanté le site, par des noms différents. Il n'y a pas de toponymie 'en soi' mais des toponymies variables selon le rapport que les gens entretiennent avec les éléments du paysage. Ce site est appelé *Lam Lam Diré* dans la langue peul des habitants de Kassa, *Natamatao* dans la langue bozo des habitants de Thial...mais il s'agit du même site.

Les ramassages à la surface de la butte et les fragments offerts par les anciens pilleurs à la Mission archéologique proviennent de sculptures anthropomorphes et zoomorphes. Ils ont aussi permis la découverte de fragments de statuettes d'un style qui, dans la littérature marchande, seraient appelés de 'style Djenné'...Les prospections fines conduites dans la région, incluant Kassa et Thial, n'ont pas non plus permis d'identifier une deuxième butte de même nature que celle-ci.

Les traditions extraites de la mémoire des acteurs du marché désignaient deux sites, l'un exploité par les habitants de langue peul de Kassa, l'autre exploité, plus tardivement, par les habitants de langue bozo de Thial. Les causes de cette confusion sont claires ; il est cependant étonnant que la 'mémoire du marché' y associe deux styles d'œuvres différents. Une des explications pourrait résider dans le fait que les sculptures découvertes sur ce site soient toujours en nombre (de 10 à 20 œuvres par ligne selon les pilleurs) : le style II de Tenenkou, représenté par peu d'œuvres, pourrait n'être que la trace d'un seul alignement de sculptures, découvert par les habitants de Kassa<sup>10</sup>. Les autres séries auraient été découvertes plus tard, lors de l'exploitation d'envergure régionale du site.

L'enquête conduite à l'intérieur du système de circulation des œuvres arrachées au sol avait donc bien gardé en mémoire les 'strates' chronologiques et l'unité régionale de découvertes d'un style particulier et ceci est un enrichissement fort de nos connaissances. Mais, à cause de la nature même de ses sources, elle ne peut accéder à la réalité linguistique, sociologique des lieux de pillage...affichant ainsi clairement ses limites et la nécessité de les utiliser avec précautions.

La recherche sur les réseaux locaux du marché des arts africains, en particulier sur celui des objets archéologiques, peut permettre de faire émerger des informations sur les biens culturels proprement dits. A l'évidence, une des grandes difficultés et une

des étapes obligatoires de la recherche sur les fouilles non autorisées est la vérification nécessaire des informations sur le terrain lui-même. La méthode archéologique, analysant lentement des témoignages matériels ponctuels, n'est pas à même d'identifier les réseaux qui sont au cœur de la logique de destruction des sites. En revanche, la méthode anthropologique, dépendante du terrain flou des relations humaines dans une perspective temporelle de longue durée, ne peut pas à son tour reconstruire une cartographie précise des effets matériels de ces activités. Il apparaît donc nécessaire de promouvoir des recherches scientifiques qui envisagent dans le même cadre aussi bien la fouille que les enquêtes. Le pillage n'est pas un phénomène abstrait et immuable. Il évolue différemment dans le temps et dans l'espace. Jusqu'à aujourd'hui, les publications sur ce phénomène se sont surtout limitées au débat sur les mesures internationales de lutte contre le marché des objets archéologiques, sans toucher aux réalités locales qui ont assuré le développement de ce commerce. Ce qui apparaît est la nécessité de revenir à la base : les sites et les communautés locales. La double approche archéologique et anthropologique des recherches peut marquer le début d'une nouvelle démarche soucieuse à la fois de rigueur scientifique nécessaire et de respect de la vie des hommes du Delta intérieur du Niger d'aujourd'hui.

## Notes

1. Les informateurs n'accordent pas beaucoup d'importance à cette première phase du commerce des terres cuites car, d'après eux, elles n'ont pas rapporté de revenus importants ; de plus, certains d'entre eux ont commencé leur carrière vers la moitié des années 1970, et n'avaient vu jusqu'alors ces objets que de manière sporadique, sans en connaître, par ailleurs, la valeur financière. A cela s'ajoute le fait que, jusqu'à la fin des années 1970, les populations locales craignaient ces objets et refusaient de collaborer avec les fouilleurs. Lorsqu'un fouilleur commença à travailler à Saré Bédari, en 1978, les deux porteurs qu'il avait embauchés avouèrent, une fois arrivés à proximité des sites, qu'ils n'oseraient pas toucher à des terres cuites anciennes. Aucun des villages environnants ne contribua directement à la fouille car, d'après cet informateur, les villageois avaient honte de se montrer en train de creuser sur les sites anciens. Entretien du 14 février 2000 (Panella 2002).
2. Ce projet a été réalisé par l'Institut des Sciences Humaines de Bamako en collaboration avec J. D. van der Waals dans le cadre d'une reconnaissance archéologique du Delta intérieur du Niger (Raimbault & Sanogo 1991) et financé par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas.
3. Cependant, l'échantillon de pièces soumis aux informateurs ne peut pas être considéré entièrement représentatif de la zone d'origine des terres cuites et il est bien possible que des pièces dont ils n'étaient pas tout à fait certains aient été confondues avec d'autres. Cette catégorie de renseignements, en l'absence d'objets de référence, est parmi les plus difficiles à vérifier, d'autant plus qu'ils n'ont pas pu être contrôlés par recoupement des sources et ne relèvent donc que d'entretiens. La lecture bidimensionnelle des photographies, reproduites en partie par photocopies noir et blanc, a limité la possibilité de reconnaître un nombre majeur d'exemplaires : les fouilleurs ont l'habitude de manier les statuettes et de les évaluer dans leur

volume et, en conséquence, sont incapables de reconnaître ces mêmes pièces imprimées sur papier.

4. Ces 'identifications' sont celles de B. de Grunne. Méthodologiquement contestables, et contestées par l'ensemble de la communauté scientifique, elles ne sont utilisées ici que pour évoquer la richesse de l'iconographie ainsi que les dérives d'un habillage des fruits du pillage qui se veut une recherche.
5. Cela ne signifie pas que l'objet décrit soit le seul type d'objets du site.
6. Cf. Brent 1993 et 1994 ; Papageorge 1995 ; Shapiro 1995 ; Molina & Vincent 1995 ; de Roux & Paringaux 1999 ; Gueye 2000.
7. Cf. *Vallées du Niger* 1993: pièce n°27.
8. Le mot d'ordre des manifestants était : "Chirac, rendez-nous notre bélier"; voir aussi Bedaux 1998.
9. Les éléments anthropiques contenus dans le site, qu'il s'agisse de statuettes ou d'autres objets, étaient toujours en nombre et disposés généralement en lignes (voir 10.3).
10. Les traditions recueillies lors de la fouille sont unanimes pour attribuer aux habitants de Kassa cette primeur dans l'exploitation du site.